



REGLEMENT DU CONCOURS BD « BALADE DES BULLES » 2011

ART. 1 - Présentation

Les associations Passion BD (organisateur du festival), Balance l'Assos (junior-association hellemmoise initiatrice du concours) et La Bulle de Lo (responsable du pôle jeunesse du festival) organisent en 2011 un concours de création de planches de bande dessinée.

ART. 2 - Conditions de participation

Le concours est ouvert aux personnes n'ayant jamais publiés.

Il est composé de deux catégories : 10 – 14 ans et 15 – 19 ans (jusqu'à la date limite d'envois de la participation)

ART. 3 – Modalités d'inscription

Les travaux présentés devront être des originaux. Ils devront parvenir affranchis au tarif en vigueur, de préférence non pliés et avant le 7 mai 2011 au plus tard à l'adresse suivante :

**Passion BD
25 rue de Doullens
59155 Faches Thumesnil**

Les nom, prénom, date de naissance (jour, mois, année), l'adresse complète ainsi que le numéro de téléphone et le mail des participants devront être joint au travail présenté sur feuille libre ou sur la fiche d'inscription ci-après. La planche ne devra pas comporter de notion nominative.

ART. 4 – Description du projet

Les travaux devront présenter une histoire dessinée originale, complète avec ou sans texte, comportant 12 vignettes (cases) maximum réparties sur une à deux planches, pourvues d'un titre, sur un support souple de format A3 avec utilisation d'un seul côté.

Une seule réalisation sera acceptée par participant.

Les travaux doivent respecter le thème du festival de cette année : l'Asie. Les techniques utilisées sont libres.

Pour les planches comportant du texte, le lettrage doit être parfaitement lisible.

Les travaux présentant un seul dessin ou un format différent de celui proposé seront automatiquement exclus du concours.

Les dessins ne pourront en aucun cas porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'intégrité de personnes physiques.

ART. 5 – Composition du jury

Les travaux seront départagés par un jury composé des présidents des associations Passion BD et Balance l'Assos, d'un animateur socioculturel, d'une plasticienne intervenante jeunesse, d'un libraire et d'un auteur de BD.

ART. 6 – Remise des prix

Les résultats du concours seront rendus publics lors du festival, le samedi 27 mai 2011 à 17h et consultables sur le site la semaine suivante.

Les gagnants se verront attribuer les prix suivants pour chacune des catégories (Cf. ART. 2):

1^{er} prix : 10 Bandes Dessinées

2^{ème} prix : 6 Bandes Dessinées

3^{ème} prix : 3 Bandes Dessinées

Les planches seront rendues publiques lors du festival au sein du pôle jeunesse et sur le site Internet de l'association Passion BD : www.baladedesbulles.com

Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions spéciales.

Les gagnants seront informés personnellement. Les ouvrages envoyés non primés seront restitués par courrier dans les trois mois suivant la proclamation des résultats.

Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler le concours si les circonstances le nécessitent.

ART. 7 – Conditions générales

Les candidats autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser librement leur travail et leur nom pour exécution, reproduction, publication et représentation sur différentes formes de supports non commerciaux. Ces utilisations ne pourront donner lieu à rétribution.

ART. 8 – Responsabilités

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Le non respect d'une de ces dispositions entraîne automatiquement le rejet de l'inscription et du projet.

Les organisateurs recommandent aux participants de réaliser, à toute fin utile, une copie de leur projet. Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des projets.



FICHE D'INSCRIPTION

CONCOURS BD « BALADE DES BULLES » 2011

NOM :

Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :/...../...../...../.....

Email :

Signature du participant :

Signature des parents :